

# ACTION URGENTE

## LES DÉTENUS SAHRAOUI METTENT UN TERME À LEUR GRÈVE DE LA FAIM

**Les détenus sahraouis ont mis un terme à leur grève de la faim à la suite de l'engagement des autorités à améliorer leurs conditions de détention.**

Six des détenus, **Mohamed Baber, Abdelmoutaleb Sarir, Mahmoud El Haissan, Aaliayne El Moussaoui, Abdelkrim Bouchalga et Abdelfattah Dallal**, ont mis fin à leur action le 22 septembre 2014, à la suite de l'engagement des autorités de la prison de Laayoune à améliorer leurs conditions de détention. Cela intervient alors que les proches des détenus avaient déposé plusieurs plaintes, les 19 et 22 septembre, pour torture et autres mauvais traitements, notamment des passages à tabac. Les autorités n'auraient demandé ni examen médical, ni enquête.

Le septième homme, **Abdessalam Loumadi**, a été transféré à la prison de Ait Melloul le 20 septembre, à plus de 600 km de sa famille, domiciliée à Laayoune. Il a mis un terme à sa grève de la faim le 25 septembre, lorsque l'administration pénitentiaire s'est engagée à déposer une demande en vue de son transfert vers une prison plus proche de chez lui.

Le directeur de la prison de Laayoune a porté plainte contre les sept détenus, affirmant qu'ils auraient agressé des gardiens de prison, allégation que les détenus rejettent.

Les conditions de vie dans la cellule que les hommes occupaient avant de cesser leur grève de la faim étaient très mauvaises : une partie du plafond s'était effondrée. Les autorités pénitentiaires ont déclaré que les hommes seraient déplacés vers une plus grande cellule et qu'ils seraient autorisés à recevoir la visite de personnes autres que leur famille proche, à étudier et à bénéficier de soins médicaux.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

Ceci est la première mise à jour de l'AU 233/14. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE29/007/2014/fr>.

Noms : Mohamed Baber, Abdessalam Loumadi, Abdelmoutaleb Sarir, Mahmoud El Haissan, Aaliayne El Moussaoui, Abdelkrim Bouchalga, Abdelfattah Dallal

Hommes

Informations complémentaires sur l'AU 233/14 - MDE 29/009/2014, 1<sup>er</sup> octobre 2014

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

